



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Telecommunications

Question écrite n° 36384

#### Texte de la question

M Bernard Schreiner demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, quelles sont les intentions concernant - dans le cadre des communes ayant signé avec son ministère avant juin 1986 - les extensions envisagées des réseaux de vidéocommunication actuellement en IG (fibres optiques). En effet les réponses faites (coût, délais) aboutissent à interdire comme c'est par exemple le cas pour la commune des Mureaux, vis-à-vis du réseau de Mantes, l'extension des réseaux actuels en fibres optiques. Or pour la plupart des réseaux l'équilibre économique passe par une extension aux communes environnantes et, ce qui apparaît logique, dans la même technologie que le réseau initial. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux réseaux DGT en fibres optiques de s'étendre normalement afin d'obtenir dans des délais rapides les équilibres économiques nécessaires.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Schreiner Bernard](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36384

**Rubrique :** Postes et télécommunications

**Ministère interrogé :** P.T.T.

**Ministère attributaire :** P.T.T.

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1988, page 672